

<p>D 26-50</p> <p>SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026.</p> <p>Votants : 19 Pour : 16 voix Contre : 0 voix Abstention : 3 voix</p>	<p>L’an deux mille vingt-six, le dix-huit mai à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.</p> <p><u>Présents :</u> Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie DUBOS, Olivier HOMOLLE, Nathalie MAHIER, Patrick BLOSSE, Adjointes au Maire, Catherine POULAIN, Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON, Antoine ARIF, Valérie BONNEL, Brigitte NOUAUX, Sylvie FAYE, Guillaume CHEVRANT-BRETON, Jean-Luc LEMARIÉ, Agnès BERODOT et Michaël GOSSELIN, Conseillers municipaux.</p> <p><u>Absents excusés :</u> Marianne ESHET : pouvoir donné à Laurent LAEMLÉ Fabien DUPONT : pouvoir donné à Olivier COLIN</p> <p>Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.</p>
---	--

Laurent LAEMLÉ soumet au vote de l’assemblée délibérante les subventions allouées aux associations au titre de l’année 2026.

1 / Associations patriotiques	
1-3 A.C.V.G Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre	300,00 €
1-4 Médaillés militaires	150,00 €
1 / Sous-total	450,00 €
2 / Associations sociales	
2-2 Amicale Sapeurs Pompiers - couverture d'assurance de l'association	2 200,00 €
2-4 Ecole du chat de Houlgate comité de défense des bêtes libres	1 500,00 €
2-6 APAEI	500,00 €
2-9 CPCV	900,00 €
2-9 bis CPCV (éclairage vélo maritime) - si projet réalisé	600,00 €
2-10 Amicale des donateurs de sang bénévoles de l'estuaire de la DIVES	1 000,00 €
2-18 association Cote fleurie Propre	200,00 €
2-23 AGAD (téléthon)	500,00 €
2 / Sous-total	7 400,00 €
3 / Jeunesse	
3-1 L'Ecole en Fête	850,00 €
3-6 Les petites marmouilles	1 000,00 €
3 / Sous-total	1 850,00 €
4 / Associations sportives	
4-2 Amicale des pêcheurs à la ligne de la côte Normande	500,00 €
4-3 Amicale Laïque	2 000,00 €
4- 4 Football Club Féminin Houlgatais	12 500,00 €
4-5 CAPAC	1 100,00 €

Accusé de réception en préfecture
014-211403381-20260519-D26-50-15
Date de télétransmission : 19/05/2026
Date de réception préfecture : 19/05/2026

4-6 Cadiho Plongée	450,00 €
4-7 Le Croquan	2 000,00 €
4-11 Houlgate cyclotourisme	1 000,00 €
4-12 MBCH (Moto Ball)	15 000,00 €
4-14 La Pétanque Houlgataise	800,00 €
4-15 Raquette Houlgataise	1 500,00 €
4-16 Sambo Houlgate	2 300,00 €
4-17 S R D	1 500,00 €
4-18 Sporting Club de Houlgate	1 500,00 €
4-19 Voiles Libres Pays d'Auge (HAK)	1 500,00 €
4-22 - EDAC	300,00 €
4-23 SNSM	700,00 €
4 / Sous-total	44 650,00 €
5 / Associations Culturelles	
5-1 Ass des Amis du Théâtre de la Côte Fleurie	1 000,00 €
5-5 Confrérie Teurgoule et Fallue	1 000,00 €
Teurgoule bis (vins d'honneur et fanfare)	750,00 €
5-6 Arts et Savoirs	1 200,00 €
40ème anniversaire	300,00 €
5-7 Bibliothèque pour tous	
Animations de la saison	
Contrat école	400,00 €
5-8 PMVV Cie le Grain de Sable	10 000,00 €
PMVV Cie le Grain de Sable bis (25 ans)	1 000,00 €
5-9 Festival du Film Européen de Houlgate	7 000,00 €
5-11 Les Femmes s'Exposent	15 000,00 €
5-12 Houlgate Festival Humour, Théâtre...et Baie de Scène	14 000,00 €
5-14 Div'in Comédie	200,00 €
5-17 Café Débat	500,00 €
5 / Sous-total	52 350,00 €
Associations animations	
4-1 AFED	2 000,00 €
4-13 Plein Vent	15 000,00 €
Sous-total	17 000,00
6 / Associations sous conventions (pas de négo)	
6-1 Association des Maires du Canton de Cabourg	500,00 €
6-3 Fourrière de Caen la mer	2 084,00
6-4 CIDFF	1 465,00
6-5 Association Villes belle époque	2 500,00
6-6 ANDES	121,00
6-7 ANEL	465,00
6-8 Rédige	1 000,00
2-20 Resto du cœur	1 402,00
2-22 ATSA (adhésion)	50,00 €
6/ Sous-total	9 587,00 €
TOTAL général - (article 6574)	133 287,00 €

Accusé de réception en préfecture
014-211403381-20260519-D26-50-DE
Date de télétransmission : 19/05/2026
Date de réception préfecture : 19/05/2026

- Vu les propositions faites par les membres des commissions « culture et animations » et « jeunesse et sport » ;
- Vu les crédits ouverts au compte 65748 du budget primitif 2026 ;

Après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée décident, à la majorité (16 voix pour ; 3 abstentions : Agnès BERODOT, Jean-Luc LEMARIÉ et Michaël GOSSELIN) - Ne prennent pas part au vote : Laurent LAEMLÉ pour « Plein vent » ; Patrick BLOSSE pour « la Raquette Houlgataise » ; Sylvie FAYE pour « Houlgate cyclotourisme » ; Christian MASSON pour « Ecole du chat de Houlgate comité de défense des bêtes libres » ; Brigitte NOUAUX pour « Houlgate Festival Humour, Théâtre et Baie de Scène », d'approuver le versement des subventions aux associations pour un montant total de 133 287 €, selon la liste ci-dessus et autorisent Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.



Olivier COLIN,
Maire.

Accusé de réception en préfecture
014-211403381-20260519-D26-50-DE
Date de télétransmission : 19/05/2026
Date de réception préfecture : 19/05/2026